

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 02/06/2026

DECISION N° 20260602_B_065

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Daniel DURIEUX, Denis LAIR, Emmanuel SALGADO,
Patrick Bruno MARCON, Elisabeth ROYON,
Christine BONNEFOY, Sébastien ARNAUD

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20260414_D_057 du Conseil Communautaire du
14 avril 2026 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au
Bureau et au Président,

Commission : Développement Economique et Tourisme :

**Objet : Convention de partenariat à passer avec Haute-Loire Attractivité dans le cadre
de la mise en œuvre d'actions mutualisées proposées par Auvergne Rhône Alpes
Tourisme au titre de son pack d'actions 2026 _Action « Partir Ici »**

Le Bureau,

N° 20260602_B_065

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de partenariat à passer avec Haute-Loire Attractivité dans le cadre de la mise en œuvre d'actions mutualisées proposées par Auvergne Rhône Alpes Tourisme au titre de son pack d'actions 2026 pour l'action Influence « Partir Ici » pour un coût de 250,00 €,
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 02 juin 2026

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260602-20260602_B_065-AU
Reçu le 09/06/2026